



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

épilepsie

Question écrite n° 57796

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les difficultés rencontrées par les familles pour trouver un établissement adapté aux personnes souffrant d'épilepsie, en particulier les adultes présentant des troubles liés à une épilepsie sévère. Ces personnes nécessitent des soins permettant de leur apporter une meilleure qualité de vie et de favoriser leur intégration sociale. Il s'avère toutefois que les structures spécialisées dans l'accueil des épileptiques sont en nombre insuffisant. Aussi, il souhaite connaître les mesures susceptibles d'être prises par le Gouvernement pour répondre aux attentes des malades et de leurs familles.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57796

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 2009, page 8356

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)